

REGLEMENT PARTICULIER

Le 1^{er} Noctambad de Brignoles *3 avril 2025*

1. Généralités

Le 1^{er} Noctambad de Brignoles est une compétition de badminton organisé par le Badminton Club Brignolais (BCB83) avec pour tableau unique le mixte. Il se déroulera **jeudi 3 avril 2025** au gymnase du collège Jean Moulin situé 648, rue de la Viguière à Brignoles.

Le tournoi débutera à 18h30 (premières convocations) et se terminera vers 23h (fin du dernier match).

Il est soumis au « Règlement Général des Compétitions » de la Fédération Française de Badminton et autorisé par la FFBad sous le numéro **XXXXXX** ;

2. Tableau de jeu

1) Joueurs

Le tournoi est ouvert aux joueurs **R4, R5, R6, D7, D8, D9, P10, P11, P12 et NC**.

Il est ouvert à tous les joueurs licenciés seniors, vétérans et juniors. Cependant, tous les joueurs joueront en catégorie seniors.

Conformément au RGC 2.14, un formulaire d'autorisation parentale sera demandé aux joueurs mineurs (joint aux convocations). Le juge-arbitre est en droit d'exclure le joueur mineur en cas de non-remise de ce formulaire.

Tout joueur doit être en règle avec la FFBad et dûment licencié à la date de clôture des inscriptions.

Le tournoi sera limité à **64 joueurs** soit 32 paires de mixte.

2) Inscription

L'inscription des 2 joueurs de la paire devra obligatoirement être réalisée via Badnet avant le **24 mars 2025** (paiement inclus). Le tarif d'inscription est de **12€ par joueur**.

Le comité organisateur n'acceptera aucune inscription par mail ou téléphone.

Dans le cas où le tournoi serait complet, les paires seront placées en liste d'attente en tenant compte de l'ordre d'arrivée des inscriptions.

3) Tableau

Le tableau comportera **8 séries de 4 paires**. Chaque série sera une **poule unique**.

C'est la moyenne des CPPH des 2 joueurs composant la paire qui sera prise en compte pour la répartition.

Les têtes de séries seront désignées par le juge-arbitre à l'aide du CPPH de la FFBad.

Le CPPH des joueurs sera pris en compte en date du **27 mars 2025**.

Le tirage au sort aura lieu le **28 mars 2025**.

Les organisateurs, en accord avec le Juge-Arbitre, pourront modifier les poules et l'échéancier le jour du tournoi et prendre toute autre mesure nécessaire au bon déroulement du tournoi.

3. Officiels

Le juge-arbitre du tournoi sera **M. Cédric MARC (00411874)**, Juge-Arbitre de Ligue Certifié. Il sera associé à **M. Nicolas FEDIDE (00373347)**, GEO 1 Promo en charge de l'organisation.

4. Désistement

A compter du tirage au sort, les droits d'inscription ne seront remboursés qu'en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif. (Article 2.17. du RGC)

Tout forfait intervenant après la date du tirage au sort devra être justifié le jour de la compétition auprès du juge-arbitre qui sera seul à décider de la nature volontaire ou involontaire du forfait. A défaut, le justificatif (certificat médical, attestation de réquisition professionnelle, convocation à un stage, une sélection fédérale, ...) devra être transmis par courriel à la Commission Régionale des Tournois de la Ligue PACA à l'adresse mail competition@sudbad.fr dans un délai de 5 jours ouvrables après le dernier jour de la compétition.

Les frais d'inscription ne feront l'objet d'un remboursement que si le forfait après tirage au sort est dûment justifié dans les délais ci-dessus.

En cas de forfait d'un des partenaires après le tirage au sort, le partenaire restant dispose de 24h pour proposer un remplaçant de son choix, même non encore inscrit mais d'un classement CPPH permettant à la paire de figurer dans la même série que celle dans laquelle la paire initiale avait été retenue. A défaut, un remplaçant de la liste d'attente lui sera proposé. En cas de refus de jouer avec ce partenaire, le joueur refusant sera retiré du tableau. Toutefois, si ce forfait intervient dans les 72h avant le tournoi, la paire sera considérée comme forfait, et sera remplacée par une paire en liste d'attente.

5. Déroulement

1) Convocations

Les joueurs seront convoqués 1h avant le début de leur premier match à l'exception des joueurs de la première rotation qui ne seront convoqués que 30 min avant.

Les premières convocations seront à 18h30. Les premiers matchs seront lancés à 19h. Le dernier match sera lancé à 22h30 pour une fin théorique de la compétition à 23h.

Nous conseillons aux joueurs pouvant avoir des difficultés à arriver à 18h30 de le préciser dans le commentaire de leur inscription. Cependant, cela ne garantit pas que cette contrainte soit prise en compte.

2) Présence

Tout joueur devra pointer à la table de marque dès son arrivée.

L'ordre des matchs respectera autant que possible la numérotation du programme. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du juge-arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs pourront être lancés jusqu'à 1h avant leur horaire indiqué.

Les joueurs souhaitant quitter provisoirement le gymnase le feront en concertation et avec l'accord du juge-arbitre. Par ailleurs, ils devront revenir une heure avant l'horaire prévisionnel de leur match, ou à l'heure qui leur aura été indiqué par le juge-arbitre le cas échéant.

3) Matches

Tout joueur dont le match a été appelé et qui ne se présente pas sur le terrain dans les **5 minutes** suivant cet appel pourra être disqualifié par le juge-arbitre et ce, quel que soit le stade de la compétition.

Tout joueur appelé à jouer devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match.

Le volant officiel du tournoi sera : **FORZA F-5000**

Les volants seront à la charge des joueurs avec partage équitable. En cas de litige, le volant choisi sera celui en vente dans la salle (FORZA F-5000).

Tout volant touchant les infrastructures (filins, panneaux, lampes...) sera compté comme faute, sauf au service, où il sera déclaré let jusqu'à trois fois consécutives.

La feuille de match sera à récupérer à la table de marque à l'appel du match, les joueurs sont priés de la restituer à la table de marque dûment complétée immédiatement après la fin du match.

Dès l'appel du match par la table de marque, les joueurs disposent de **3 minutes de prise de contact avec le terrain** avant le début du match. Ces 3 minutes de prise de contact incluent le changement de tenue, le test des volants et l'échauffement.

Chaque rencontre se déroulera en 2 sets gagnants de 21 points.

Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 minutes (le temps de repos est décompté à partir de l'annonce du dernier point du match précédent jusqu'à l'annonce « jouez » du match suivant ou le début de celui-ci par l'exécution du premier service). Il pourra être réduit sur seule demande expresse de l'intéressé conformément aux dispositions du RGC. Le juge-arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.

6. Divers

Seul le responsable d'un club pourra formuler une contestation le jour du tournoi auprès du juge-arbitre. Toute autre réclamation devra être faite auprès de la Commission Régionale d'Arbitrage de la Ligue Provence Alpes Côte d'Azur pour être recevable.

L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports.

Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la FFBad est exigée sur les terrains.

Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes ou autres incidents.

La consommation d'alcool dans ou aux alentours du gymnase est formellement interdite, à l'exception des boissons vendues à la buvette, qui devront être consommées à la buvette.

Les participants au tournoi (et les responsables légaux des joueurs mineurs pour le compte de ces derniers) autorisent, à titre gracieux, l'organisateur de la compétition à capter, utiliser, exploiter et représenter leur voix et leur image, sur tout support en relation avec le tournoi et/ou la promotion de l'évènement notamment au moyen de photographies, retransmissions télévisées en direct ou en différé, émissions et/ou enregistrements vidéo ou sonores. Ce droit d'utilisation est librement cessible par l'organisateur à tous tiers de son choix.

Tous les participants au tournoi, dans leur fonction respective, s'engagent à respecter le code de conduite des joueurs et le code de conduite des entraîneurs, des officiels d'équipe et des officiels techniques.

Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le juge-arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier.

Il est précisé que dans l'ensemble du texte ci-dessus le terme de « joueur (s) » s'applique indifféremment à tout participant homme ou femme.

7. Contacts

Pour toute question, vous pouvez contacter :

- Comité organisateur : tournoibcb83@gmail.com
- Responsable organisation (GEO) : 06 10 23 37 10
- Juge-arbitre : 06 33 77 06 91.

<p>Le comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, en s'inscrivant au tournoi, acceptent ce règlement. En observant celui-ci, les joueurs contribueront à la réussite de cet évènement</p>
--